

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° DNCMP /1.78... /F/2017 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANTIRETROVIRAUX (ARV).

DATE DE PUBLICATION 04/05/2017

DATE D'OUVERTURE 16/06/2017

1. Objet

Le Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida lance un avis d'appel d'offres international, pour la fourniture des médicaments ARV en faveur des personnes infectées et/ou affectées par le VIH/Sida. La liste des médicaments faisant objet d'appel d'offres se trouve à l'annexe1.

2. Financement du marché

Le présent marché est entièrement financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2017, alloué au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida pour achat des médicaments ARV.

3. spécifications du marché.

Les médicaments repris doivent répondre aux spécifications techniques mentionnées dans le cahier des clauses techniques.

4. Allotissement.

Le présent marché est composé d'un seul lot des médicaments ARV de la première ligne et 2^{ème} ligne ;

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international (AO.I) défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. L'attribution se fera par item.

5. Délais de livraison

L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de : **nonante (90) jours** compté à partir de la remise de la lettre de commande signée par toutes les parties.

6. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics.

7. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30 à 15 h 30 (heures de bureau) à l'adresse ci –après :

Secrétariat de la Direction Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96.

Il pourra être obtenu moyennant paiement d'un montant de **Cinquante mille francs burundais (50.000 Fbu)** non remboursable, sur présentation d'un bordereau de versement sur le compte n° **1101/ 001.4** ouvert à la Banque de la République du Burundi(BRB).

Les offres doivent être rédigées en langue française ou en anglais mais munis d'une traduction des passages en anglais.

La soumission est uniquement au moyen du formulaire de Soumission type inclus en annexe dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Toute question concernant le respect appel d'offres doit être adressée par écrit au Directeur Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida sise à l'avenue Pierre NGENDANDUMWE, BP1820/1139 Bujumbura-Burundi : Tél (257)22276304, (257)22229195, Fax(257)222229196.

8. La Garantie de soumission

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **Vingt Huit millions de franc burundais (28.000.000 FBU) soit 15 600 USD.**

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE n° 04, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96 au plus tard le **16.10.2017 à 9heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le *16.10.*/2017 à **09 heures**. Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants ainsi qu'un représentant de la DNCMP dans l'une des salles de réunion au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257) 22 22 91 96 le *16.10.*/2017 à **9heures 30 min.**

12. Présentation des offres :

Les documents constitutifs de l'offre seront présentés dans deux enveloppes distinctes. La première enveloppe contiendra l'offre technique et comprendra les éléments suivants :

❖ Offre technique :

1. la garantie bancaire de soumission ; suivant le modèle en annexe ;
2. La preuve d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du marché ;
3. l'autorisation du fabricant, pour chaque médicament offert, rédigé suivant le modèle en annexe ;
4. le certificat de Bonnes Pratiques de fabrication délivré par l'autorité compétente du pays de fabrication du médicament offert ;
5. le certificat de Bonnes Pratiques du regroupeur (Etablissement de vente en gros) des produits pharmaceutiques, délivrée par l'autorité compétente du pays du regroupeur (si le soumissionnaire achète chez un regroupeur) ;
6. l'attestation d'une banque attestant que le soumissionnaire dispose de fonds nécessaires pour l'exécution du marché ou s'engageant d'octroyer les crédits nécessaires pour l'exécution du marché en cas d'attribution du marché ;(Voir le modèle en annexe)
7. l'attestation de non redevabilité aux taxes et impôts délivrée en original par les services de l'OBR pour les soumissionnaires locaux;

8. l'attestation de non redevabilité délivrée en original par l'INSS pour les soumissionnaires locaux ;
9. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) pour les soumissionnaires locaux;
10. L'adresse fixe et connue du soumissionnaire;
11. L'acte d'engagement ;
12. Les spécifications techniques.

➤ **Offre financière :**

La deuxième enveloppe contiendra l'offre financière et refermera les éléments ci- après :

- ✓ L'acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
- ✓ Les bordereaux de prix et quantités.
- ✓ Le délai de livraison

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse.

- **Sera aussi exclu celui qui a gagné un marché audit ministère et qui ne l'a pas exécuté à au moins 90 % de la valeur réelle et si l'ARMP s'est déjà prononcée sur la sanction de ce soumissionnaire.**

Ces enveloppes porteront les mentions « **Offre technique** pour la fourniture des médicaments ARV » et « **Offre financière** pour la fourniture des médicaments ARV » selon le cas.

Les offres doivent être **paginées, paraphées** et comprendre une **tables des matières**.

Toutes les deux enveloppes seront glissées dans une troisième enveloppe sans aucun signe distinctif et portant clairement les mentions « **DAO N°..... Offre pour fourniture des médicaments ARV** ».

13. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

La Direction Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sise à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, B.P 1820 /1139 Bujumbura - Burundi : Tél (257) 22 27 63 04, (257) 22 22 91 95, Fax (257)22 22 91 96.

Fait à Bujumbura, le 28/04/2017.

**Le Directeur Général des Ressources et
Personne Responsable des Marchés Publics**

Roger NDIKUMAGENGE

